



**SAS IFOR**

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

[www.ifec.fr](http://www.ifec.fr)

## Protection et optimisation des revenus prévoyance et retraite

### PUBLIC

Collaborateurs confirmés ; Experts-comptables

### DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

### PRE REQUIS

cette formation s'adresse aux experts-comptables et collaborateurs confirmés, comptable, social et conseillers en gestion de patrimoine

### OBJECTIFS FORMATION

Les experts-comptables sont très sollicités par leurs clients sur le thème de la protection du revenu : prévoyance et retraite.

Peu se sentent à l'aise pour traiter les problématiques de protection sociale du dirigeant et de protection du revenu actuel (prévoyance) et différé (retraite).

Ces sujets sont toujours structurels et conjoncturels.

Ces questions se posent à tous les stades de la vie de l'entreprise :

Lors de la création ou de la reprise d'entreprise pour choisir le statut et la protection sociale adaptée,

En cours de vie de l'entreprise pour optimiser le statut, la rémunération et faire évoluer la protection sociale,

Lors de l'arrêt de l'activité professionnelle ou la prise de la retraite du dirigeant.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Face à des enjeux conséquents :

Protection des revenus des dirigeants, de l'entreprise, des salariés.

Coûts des cotisations obligatoires et supplémentaires.

Optimisations.

Protection des revenus en prévision de la retraite, des dirigeants et des salariés.

Conformité des régimes de protection sociales supplémentaire de retraite.

Connaître :

Les essentiels en matière de protection du revenu et protection sociale tous statuts.

Les enjeux de la prévoyance.

Les dispositifs d'épargne dans l'entreprise : traitement fiscal et social / cotisations et prestations : dont avant, après la loi Pacte volet épargne retraite et entreprise.

Détecter les besoins de conseil du client chef d'entreprise : savoir l'interpeller sur les axes de réflexion majeurs.

Anticiper afin que le revenu du dirigeant soit préservé et optimisé.

Connaître les nouvelles opportunités induites par la loi Pacte volet retraite.

Les sources d'optimisation des revenus actuels et différés.

Savoir exprimer au client :

Les axes de réflexion et le moyens à mettre en oeuvre dans le cadre de la protection du revenu d'activité, prévoyance et du revenu retraite.

## CONTENU PEDAGOGIQUE

LES ENJEUX DE LA PROTECTION DU REVENU DU DIRIGEANT, DE L'ENTREPRISE ET DES SALARIES ET LES MISSIONS DE CONSEIL EN PROTECTION SOCIALE

Les bases et les enjeux de la protection sociale : régimes obligatoires et supplémentaires / individuels et collectifs

Les missions de protection du revenu :

- calculer des droits de prévoyance et de retraite
- Couvrir les besoins de prévoyance et de retraite
- Optimiser les revenus en préservant les besoins de prévoyance et de retraite

Mettre en évidence les besoins

PREVOYANCE

Régimes obligatoires : point d'attention et outils de découverte

Régimes supplémentaires :

- quelles catégories de solutions pour quels besoins ?
- traitement fiscal et sociale des cotisations et des prestations

RETRAITE

Régimes obligatoires : point d'attention et outils de découverte

Régimes supplémentaires :

- Quelles catégories de solutions pour quels besoins et quels objectifs ?
- Avant / Après la Loi Pacte :
- Traitement fiscal et social, prélèvements sociaux : cotisations / prestations
- Conditions dans le cadre de la succession
- Cas de rachats anticipés
- Transfert des valeurs intra : extra compartiments

Approche globale du conseil : protection et optimisation des revenus pendant l'activité, prévoyance et en préparation de la retraite

Quelles perspectives pour aller au-delà dans le conseil au client ?

## MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Animation avec Diaporama

Illustration avec cas pratique

Travaux et ateliers

Jeux de rôles pour la démarche de détection, proposition et éventuelle vente de mission

Partage d'expérience

Synthèses comparatives

Modalités de la classe virtuelle

• Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

• Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.

• Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.

• La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande

de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.

• Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités

• interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.

• Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

## EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

## DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h 30

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

**FORMATEUR**

**TARIFS HT:**

## **BERGERON Christine**

Co-gérante de CB AUDIT et CONSEILS, cabinet de formations, audits et conseils. Experte en protection sociale obligatoire, facultative, individuelle et collective.

14 ans d'expérience dans le domaine, auprès des entreprises et des experts conseils de l'entreprise.

Membre de l'institut de la protection sociale.

**Adhérent IFEC : 400 €**

**Adhérent IFEC + CJEC : 300 €**

**Adhérent IFEC + ANECS : 300 €**

**Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €**

**Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans : 300 €**

**Non Adhérent IFEC : 500 €**